

Voyons maintenant, le raisonnement convaincant qui étaye ces inepties. Je lis au n° 3:

On a affirmé que le réservoir d'emmagasinage des lacs Arrow ne nuirait pas à la réalisation de l'entreprise du ruisseau Mica.

Oui, on peut entendre même en Colombie-Britannique cette observation lumineuse:

Cette affirmation doit être traitée avec beaucoup de réserve...

Il faut le faire de presque toute assertion.

...puisqu'en, dans les conditions d'exploitation, il est douteux qu'on puisse utiliser le plus efficacement l'entreprise projetée du ruisseau Mica, le réservoir d'emmagasinage proposé des lacs Arrow et l'entreprise de Grand-Coulees sans qu'ils s'entraident mutuellement.

Tout est vague. On ne fournit aucune preuve à l'appui. Pas le moindre élément de preuve. Au point où en sont les choses, le Gouvernement se propose de faire adopter le bill par la Chambre, de la faire opiner du bonnet avant qu'elle ait l'occasion de connaître ces faits. C'est une stratégie assez habile, n'est-ce pas? Elle ressemble beaucoup à la stratégie dont on s'est servi pour nous imposer les accords de Bretton-Woods.

**Le très hon. M. Howe:** La même sorte d'obstruction.

**M. Blackmore:** Encore les mêmes belles phrases ronflantes. Les gens y ont ajouté foi et se sont laissés endormir.

Une coordination soigneuse pourrait réduire au minimum la possibilité qu'une des deux entreprises nuise à l'autre mais le dernier projet entrepris serait le plus bas sur la liste de priorité.

Comment le savons-nous? Rien ne le prouve. Un de nos buts en présentant cette motion était de fournir au ministre du Commerce l'occasion de faire part à la Chambre de ce qu'il connaît à ce sujet et de nous faire profiter de l'avis de ses spécialistes. Nous pouvons proposer une autre motion. Afin que la question puisse être étudiée plus à fond, puis une autre et une autre encore, aux mêmes fins. Nous avons amplement de temps. Je suis sûr que le ministre des Pêcheries (M. Sinclair) voudra, lui aussi, collaborer. Ils peuvent venir ici et prendre tout le temps qu'il faudra pour nous renseigner sur tous les faits. Ne votons pas à l'aveuglette. C'est ce que nous ferons si nous nous prononçons maintenant sur le bill numéro 3.

**Une voix:** Nous savons ce que nous faisons.

**M. Blackmore:** Évidemment vous le savez. Ces petits hommes brillants qui ne sont renseignés sur à peu près rien, qui siègent ici depuis à peine assez de temps pour qu'on puisse dire qu'ils ont de l'expérience, prétendent savoir tout ce qu'il faut pour gouverner le pays.

**M. Knowles:** Il y a trop d'eau autour d'ici.

**M. Blackmore:** J'ai perdu la place. Je voulais traiter cette question méthodiquement. Je lis:

En outre, il ne faut pas oublier que, sur le plan économique, ces projets, à un moment donné, ne représentent qu'une seule de plusieurs solutions possibles...

Il n'est pas question d'autre solution possible à propos de l'une ou l'autre de ces entreprises de production d'énergie et d'emmagasinage d'eau à Castlegar. Il n'existe aucune possibilité d'une substitution. Écoutez en entier cette belle phrase de ces diplômés de la *London School of Economics*. On doit leur avoir enseigné à fond la langue anglaise.

De plus, il ne faut pas oublier que, du point de vue économique, ces divers projets peuvent à un moment donné devenir interchangeables et se faire concurrence pour répondre à la même demande d'énergie.

Je ne saurais dire de quels projets il s'agit. Personne ne le sait. Fort bien, nous pouvons mettre cette mesure au vote et personne ne saura ce qui en résultera. Le projet de Castlegar ne produit pas d'énergie et ne fait concurrence à aucun autre projet producteur d'énergie. Voyez comme cette déclaration est spécieuse. Je constate que le ministre du Commerce s'amuse; il donne des signes d'hilarité. Je lui serais reconnaissant de nous fournir tous les faits. En attendant, nous devons nous fonder sur ce que nous savons.

Ainsi, il est fort probable que le projet visant les lacs Arrow compromettrait tout arrangement en voie de négociations avec des sociétés américaines et l'Administration hydroélectrique de Bonneville pour l'emmagasinage de 10.5 millions de pieds-acre d'eau à l'emplacement du barrage Mica.

Déjà, dans le débat, on nous a dit que le barrage du ruisseau Mica pourrait n'être pas érigé avant dix ou quinze ans. D'ici là, on écarte toute possibilité d'accorder aux États-Unis l'usage de trois millions de pieds-acre d'eau emmagasinés chaque année dans les lacs Arrow; les États-Unis ne pourront pas tirer avantage de cette eau. Cela ne tournera à rien. On perdra le million de dollars par an que la Colombie-Britannique retirerait et pourrait utiliser à toutes sortes de fins. Qu'on écoute ce langage fort impressionnant. C'est fort probable, nous ne savons pas qui pense ainsi ni pourquoi. Puis, nous avons ces merveilleux alinéas.

Le premier réservoir aménagé aura priorité pour ce qui est du matériel inactif dans les centrales d'aval et raffermira la production d'un plus grand nombre de kilowatts par million de pieds-acre.

Songe-t-on en définitive à utiliser le projet du ruisseau Mica pour fournir aux États-Unis l'eau qui servira à raffermir la production